

Mediapart, 23 janvier 2024

« Depuis les années 1960, une gestion très politique des manifestations paysannes »

Les tracteurs sont sortis des fermes, les blocages routiers se multiplient, et contrairement à la répression qui a visé d'autres mobilisations sociales, le gouvernement ne lève pas le petit doigt. Entretien avec l'historien de la société paysanne Édouard Lynch.

Amélie Poinssot

Comme un air de déjà-vu. Au-delà des racines profondes du malaise, réel, du monde agricole, le mode opératoire du syndicalisme majoritaire de la profession – la FNSEA et les JA (Jeunes Agriculteurs) – bénéficie d'une certaine complaisance des autorités, tandis que la Confédération paysanne et les mouvements écologistes ont subi jusqu'ici une vive répression.

Depuis mardi, les blocages routiers et la neutralisation de péages se multiplient partout en France. Par endroits, des tracteurs ont déversé du fumier, des cargaisons de semi-remorques ont été saccagées, et quelques sites de la grande distribution, tout comme l'accès au port de Calais, sont bloqués. Le gouvernement a « *entendu l'appel* » des agriculteurs et va « *continuer à y répondre* », s'est contenté de dire mercredi 24 janvier la porte-parole du gouvernement, Prisca Thevenot, assurant que « *des annonces* » allaient arriver « *dans les jours à venir* ».



Rassemblement paysan près de Cambrai le 24 janvier 2024. © Photo François Greuez / SIPA

Pour la FNSEA, ce type de mobilisation n'est pas nouveau. En avril dernier, le journaliste et essayiste Gilles Luneau, auteur de *La Forteresse agricole* (Fayard, 2004), en faisait un rapide historique, rappelant que depuis les années 1960, de très nombreuses manifestations violentes ont été organisées par la FNSEA et ses fédérations départementales (les FDSEA), allant jusqu'à blesser des forces de l'ordre et détruire des biens publics. Le syndicat s'en est sorti la plupart du temps sans

poursuites judiciaires.

Citons, pour exemple, la mise à sac de la sous-préfecture de Morlaix en 1961, les affrontements à Quimper en 1967 qui ont fait 179 blessés parmi les forces de l'ordre et 80 côté manifestants, la séquestration de la ministre de l'agriculture Édith Cresson en 1982 dans une ferme du Calvados, cible de mottes de terre et d'œufs pourris jusqu'à son évacuation en hélicoptère, la dévastation du bureau de la ministre de l'environnement Dominique Voynet en 1999...

Et en 2014, comme un tragique écho à [ce qui s'est passé mardi](#) sur l'A64 au sud de Toulouse, un blocage par la FDSEA Île-de-France des axes routiers autour de la capitale se terminait par deux accidents, dont un mortel.

Pourquoi une telle impunité ? À quel point le pouvoir actuel a-t-il peur, ou instrumentalise-t-il la colère du moment ? Entretien avec l'historien Édouard Lynch, professeur à l'université Lumière-Lyon 2 et auteur de plusieurs ouvrages sur la société paysanne, parmi lesquels *Insurrections paysannes. De la terre à la rue – usages de la violence au XX^e siècle* (éditions Vendémiaire, 2019).



© Capture d'écran YouTube

— Mediapart : Blocages routiers – avec un événement tragique ayant entraîné la mort de deux personnes –, explosion visant un service de l'État à Carcassonne, annonce par la FNSEA de mobilisations dans près de 85 départements d'ici à la fin de la semaine... Que vous évoque la vague de colère aujourd'hui dans le monde agricole ?

Édouard Lynch : Nous sommes, me semble-t-il, dans un coup de pression classique de la FNSEA pour faire reculer les dossiers qui l'embêtent. Le gouvernement est fragilisé par le rite du Salon de l'agriculture qui arrive dans un mois et les élections européennes en juin. Cela n'enlève rien aux difficultés du monde agricole, mais il y a une dimension assez instrumentale dans cette mobilisation. Si la FNSEA obtient ce qu'elle souhaite du gouvernement, elle pourra en tirer une victoire syndicale.

Ce qui est plus original, sans doute, c'est l'effet boule de neige au niveau européen. L'importance des manifestations en Allemagne a pu jouer comme un élément déclencheur : au vu de cette mobilisation, difficile, pour la FNSEA, de faire comme si tout allait bien auprès de ses troupes.

Mais il y a aussi peut-être, du côté de l'exécutif, une volonté de dramatiser et de surjouer une crise, afin de faire apparaître le macronisme comme le rempart contre l'extrême droite, comme le sauveur de la situation. L'immédiateté de l'invitation par Gabriel Attal de la FNSEA, reçue dès lundi soir, avant les autres syndicats, en est un signe.

En réalité, la protestation était déjà là : il y avait depuis trois, quatre semaines en Bretagne et en Normandie une agitation autour du prix du lait, tournée contre Lactalis en particulier, et depuis l'automne, le mouvement de retournement des panneaux à l'entrée des communes rurales, plutôt piloté par les JA [*Jeunes Agriculteurs, syndicat frère de la FNSEA – ndlr*], s'était étendu sur une grande partie du territoire. Ces mobilisations n'avaient pas pris médiatiquement.

C'est finalement en recourant aux vieilles méthodes – blocages routiers, convois de tracteurs, déversement de fumier –, que le monde agricole, qui a ceci de spécifique qu'il est très dispersé et n'a pas la possibilité de faire grève, se fait entendre. Avec un classique partage des tâches : la FNSEA mène des actions coup de poing ; les JA sont plutôt dans la « communication positive ».

— **Face à ces actions coup de poing, les autorités sont très tolérantes, alors qu'elle ont eu recours à une intense répression policière face à la mobilisation contre [les mégabassines](#), et que les rangs militants – jusqu'au porte-parole de la Confédération paysanne – ont été [condamnés par la justice](#). N'y a-t-il pas un « deux poids et deux mesures » du gouvernement face aux manifestations autour des questions agricoles, suivant le bord auquel on appartient ?**

C'est une évidence absolue. Depuis les années 1960, on est dans une gestion très politique des manifestations paysannes, et cela continue aujourd'hui. Les unes sont stigmatisées, les autres non, et il y a un deux poids et deux mesures de la part du ministère de l'intérieur et du ministère de la justice dans la « politique pénale ».

C'est ce que j'ai pu démontrer dans mon travail réalisé pour l'habilitation à diriger des recherches (HDR), qui a débouché ensuite sur le livre *Insurrections paysannes. De la terre à la rue – usages de la violence au XX^e siècle*. En étudiant pour les années 1960 et 1970 des sources policières et judiciaires, notamment les dossiers de la direction des affaires criminelles et des grâces – l'instance qui pilote directement les parquets –, j'ai pu constater que l'on s'efforce d'empêcher ou d'arrêter les poursuites pour les incidents liés aux actions syndicales agricoles, sauf quand il s'agit de celles mises en œuvre par les Paysans-Travailleurs [*premier syndicat issu d'une scission de la FNSEA, né en 1981 – ndlr*].

Dans les années 1980 et 1990, la Confédération paysanne [*fondée en 1987, par le rapprochement entre les Paysans-Travailleurs et d'autres organisations – ndlr*] en a aussi fait les frais, dans l'affaire du McDo de Millau par exemple, ou pour les actions des « faucheurs volontaires » contre les OGM.

— **Autrement dit celles de la gauche paysanne.**

Oui, dans ces cas-là, la justice est extrêmement efficace. On a une justice à deux vitesses qui accepte, d'un côté, des débordements avec des coûts et des destructions matérielles importants, tandis que de l'autre, elle poursuit des dégradations pouvant être minimes ou symboliques. Cela se joue dans le fonctionnement même de la politique pénale : les parquets font remonter au ministre de la justice les infractions susceptibles d'être poursuivies, et le ministère décide de l'opportunité ou non d'engager une procédure judiciaire.

Ce double standard a été une constante sous les gouvernements de droite. Les socialistes au pouvoir ont été un peu moins tolérants vis-à-vis de la FNSEA, même s'ils ont aussi souvent passé l'éponge. Et depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron, à la recherche de soutien politique dans le monde rural, l'exécutif reste très attentif à la ligne de la FNSEA.

Un exemple parmi d'autres : Gérald Darmanin, qui au printemps parlait d'« écoterrorisme » et voulait dissoudre les Soulèvements de la Terre, a dit lundi matin qu'il ne prévoyait pas d'évacuation des agriculteurs manifestant depuis jeudi sur l'A64 au sud de Toulouse, alors que les tentatives de blocage du chantier de l'A69, entre Castres et Toulouse, sont aussitôt démantelées.

Il y a une stratégie politique de diabolisation très claire contre la Confédération paysanne et les mouvements écologistes. On l'a vu avec la création de la cellule Demeter en 2019, service de renseignement de la gendarmerie visant à poursuivre les agressions sur les exploitations agricoles ; on l'a vu avec la mobilisation policière disproportionnée face aux manifestations pacifistes à Sainte-Soline. Les autorités créent elles-mêmes les conditions de la violence, pour mieux décrédibiliser les opposants.

— Pourquoi cette double attitude ?

C'est une logique de rapport de force. Même si le nombre de personnes syndiquées recule, la FNSEA tient encore une grande partie du monde agricole. C'est elle qui détient les leviers essentiels de l'accès au foncier, de la gestion des chambres d'agriculture, de la formation continue. Avec les JA, elle reste le syndicat majoritaire et fait plus peur que la Confédération paysanne. Pour faire rentrer les agriculteurs dans leurs fermes, pour que les tensions s'arrêtent, on donne donc des gages à la FNSEA. Il y a cette peur que si l'on envoie la BRAV-M [*brigade de répression de l'action violente motorisée – ndlr*], les rangs de la FNSEA répliquent.

Il y a par ailleurs toujours eu une proximité entre le monde de la FNSEA et la droite gaulliste, puis l'UDF et le RPR. Michel Debatisse, président de la FNSEA dans les années 1970, a par exemple été secrétaire d'État aux industries agricoles et alimentaires sous Raymond Barre. C'était l'âge d'or de ce que l'on a appelé la cogestion.

Cette cogestion commence à se tendre en 1981, quand la gauche arrive au pouvoir : les socialistes ouvrent la voie à la pluralité syndicale en intégrant les minoritaires dans les instances représentatives du monde agricole. Une étape importante, très mal perçue par la FNSEA, et à l'origine de conflits durs avec celle qui était alors ministre de l'agriculture, Édith Cresson. Le 23 mars 1982, la FNSEA rassemble près de 100 000 personnes à Paris, une démonstration de force destinée à lutter contre la perte d'influence de la FNSEA dans les instances gouvernementales... Les liens se renouent lorsqu'un autre président de la FNSEA, François Guillaume, devient ministre de l'agriculture, en 1986.

Aujourd'hui, si la Confédération paysanne, la Coordination rurale apparue en 1991, et le Modéf là depuis 1959, sont reconnus, le rapport de force n'a pas fondamentalement changé. Les réseaux de la FNSEA restent ceux qui encadrent le plus le territoire, et le déclin du monde agricole fait que les syndicats minoritaires ont encore moins de monde à mettre dans la rue.

— La Coordination rurale est très présente dans le mouvement qui a éclaté dans le Sud-Ouest – où elle préside notamment la chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne –, et la Confédération paysanne, que l'on n'entendait pas jusqu'à maintenant, commence ce mercredi à se mobiliser également dans plusieurs départements...

La Confédération paysanne souffre d'une certaine invisibilité. Mais il y a des phénomènes de solidarité à l'œuvre dans le monde paysan, quelle que soit son appartenance syndicale. Si les gens s'opposent sur un plan politique, ils ont des intérêts communs et partagent les mêmes difficultés. Sur le terrain, dans les blocages, la solidarité de corps est d'autant plus forte que la base se réduit.

Il y a une dynamique de convergence, comme dans les années 1960 et 1970, lorsque le « Comité de Guéret », aile gauche au sein de la FNSEA, ne s'associait pas immédiatement aux manifestations mais les rejoignait un peu plus tard.

La Coordination rurale, quant à elle, est dans le même registre d'action que la FNSEA. Mais avec un discours antieuropéen et antirégulation qui a sa cohérence. En 1992, elle avait réintroduit le mythe de la grande marche et du blocus de Paris, lointain écho à l'action d'Henri Dorgères, à l'origine des « comités de défense paysanne » dans les années 1930, et qui tente un blocus de Paris en 1936, pour protester contre le Front populaire.

Il faut enfin noter que le Sud-Ouest n'est pas la terre d'élection traditionnelle de la FNSEA – ses bastions se trouvent plutôt en Bretagne, dans le Nord et dans l'Est. C'est toute l'ambiguïté du mouvement : il mobilise la partie du monde agricole qui s'est paupérisée, pour les intérêts des gros qui sont, eux, certes embêtés par les normes environnementales, mais ont sans doute davantage les moyens de les supporter.

Boîte noire

L'entretien a eu lieu par téléphone mardi 23 janvier. Édouard Lynch a relu et amendé l'entretien avant publication.

Mediapart, 22 janvier 2024

[Aux racines de la mobilisation agricole, des années d'incohérence politique](#)

La mobilisation continue dans le monde agricole, avec de nouvelles manifestations annoncées cette semaine. Derrière les revendications pour de la « simplification » et « moins de normes » se cache un problème de fond : une profession peu rémunérée et une politique confuse vis-à-vis de la nécessaire transition écologique.

[Amélie Poinssot](#)

L'explosion de colère couvait depuis des semaines. Initié à l'automne par le syndicat des Jeunes agriculteurs, le mouvement « On marche sur la tête », avec le retournement des panneaux d'entrée dans les communes rurales, est parti des retards de paiement de certaines aides européennes de la PAC (Politique agricole commune), et de l'opposition à une hausse des taxes sur les pesticides et la consommation d'eau. Le syndicat a obtenu gain de cause : les subventions ont été versées, et en décembre, le gouvernement [a abandonné](#) le projet d'augmentation des prélèvements.

La vague de manifestations outre-Rhin, l'approche des élections européennes, l'offensive du RN et la perspective des élections professionnelles qui auront lieu dans le monde agricole l'an prochain ont cependant remobilisé les rangs syndicaux de la famille majoritaire – FNSEA et JA (55 % aux élections de 2019) – mais aussi, encore plus à droite, de la Coordination rurale (21 %).

Cette fois-ci, les mots d'ordre sont plus généraux. Sont visés, en vrac, la complexité administrative, les normes, le prix du gasoil, l'accès à l'eau dans des départements touchés par une sécheresse historique, et surtout un contexte européen : celui du Pacte vert (ou *Green Deal*), cette politique de réformes lancée par la Commission européenne il y a quatre ans, pour favoriser la transition écologique du continent face au dérèglement climatique et à l'effondrement de la biodiversité.

Le mouvement est tel, et l'exécutif si frileux face à la capacité de mobilisation des syndicats agricoles à six mois des européennes, que le ministre de l'agriculture Marc Fesneau a reporté *sine die* la présentation de la loi agricole du quinquennat, initialement prévue mercredi en conseil des ministres, dans un calendrier déjà rallongé de plusieurs mois. [Le texte](#), dont l'ambition est d'aider au renouvellement des générations dans un secteur en plein déclin, va être revu, sur l'aspect simplification administrative notamment.

« *Le métier se complique*, disait vendredi [à Mediapart](#) un céréalier mobilisé sur le blocage de l'A64 au sud de Toulouse. *On fait de plus en plus d'administratif, ça nous écrase. Il y a toujours plus de normes à respecter, on s'efforce de le faire mais en plus, les charges explosent ! C'est vraiment compliqué.* »

Le sujet, « *c'est le Green Deal, dont la vision est clairement décroissante puisque cela indique qu'il faut qu'on baisse notre production en Europe à un moment où les importations explosent*, a déclaré de son côté le président de la FNSEA, Arnaud Rousseau, ce lundi matin [sur France Inter](#). [...] *Avec la suradministration, avec les déclinaisons européennes d'un certain nombre de règles, on n'est plus en ligne avec ce qu'il se passe* ».

La Coordination rurale, très présente dans les rangs des mobilisations, a annoncé un rassemblement mercredi à Bruxelles, pour protester contre les « *contraintes toujours plus élevées de la réglementation européenne* » et « *des revenus de plus en plus bas* ». Sa présidente Véronique Le Floc'h a dénoncé, samedi [sur France Info](#), « *l'écologisation de notre politique agricole, qui nous tue* »

et demandé « la reconnaissance des coûts de production » agricoles.

La mobilisation ne fait pas l'unanimité dans le monde agricole. La Confédération paysanne (20 % aux élections de 2019), dont le discours est favorable à la transition agroécologique et peu porté sur les questions d'impôts, n'a pas rejoint, à ce stade, les manifestations.



Manifestation de la fédération régionale des Syndicats d'exploitants agricoles et des jeunes agriculteurs dans le centre ville de Toulouse, le 16 janvier 2024. © Photo Fred Scheiber / Sipa

Parole démagogique

Si le Pacte vert européen nourrit aujourd'hui la colère d'une partie du monde agricole, cette feuille de route qui devait se traduire dans la législation nationale a en réalité déjà été vidée de sa substance sous l'effet de la puissance des lobbies agricoles à Bruxelles et de la frilosité de nombreux partis politiques à l'approche des européennes.

Trois moments ont démontré cette abdication sur la transition de l'agriculture : la loi sur la restauration de la nature, votée à Strasbourg cet été et censée préserver les écosystèmes de l'exploitation humaine, a été [réduite à sa portion congrue](#) ; l'autorisation du glyphosate [a été reconduite](#) en novembre par l'exécutif européen pour dix ans ; puis le projet de réduction des pesticides dans les Vingt-Sept à horizon 2030 [a été rejeté](#) une semaine plus tard par le Parlement.

Ce à quoi il faut ajouter la très faible contribution demandée au secteur agricole – comparativement aux secteurs du bâtiment, des transports et de l'énergie – dans la planification écologique et les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, présentée par le gouvernement Borne en septembre. La parole des responsables syndicaux entendue ces jours-ci n'est donc pas dénuée de démagogie.

La colère va même dans le sens de ce qu'Emmanuel Macron a présenté lors de [sa conférence de presse](#) mardi soir : l'objectif général avancé dans le discours présidentiel est de lever un maximum de

« *normes inutiles* » dans tous les secteurs de l'économie. S'il a dit vouloir « *accompagner les transitions qui sont à l'œuvre* », aucune contrainte n'est prévue pour rendre les pratiques agricoles plus écologiques.

Cet objectif est d'ailleurs pleinement partagé avec le ministre de l'économie Bruno Le Maire, qui est reparti à la charge pour une loi sur la simplification administrative. « *Il y a un ras-le-bol du monde agricole et viticole à l'égard des normes* », a-t-il dit à l'occasion d'un déplacement dans la Marne ce week-end, annonçant une mesure qui devrait bénéficier à la viticulture.

Cet objectif de faire sauter des normes figure en outre déjà dans ce que Marc Fesneau allait présenter mercredi : dans la série de réglementations qui doit accompagner la future loi agricole, il est prévu de faciliter et d'accélérer la construction de gros bâtiments d'élevage jusqu'ici classés comme industriels et nécessitant donc une autorisation environnementale, ainsi que l'aménagement de réservoirs d'eau à usage agricole – autrement dit des barrages, des retenues, mais aussi potentiellement des mégabassines.

Des années d'incohérence

L'autre crainte qui s'exprime dans ces mobilisations, c'est celle de voir arriver, comme en Allemagne, la suppression de l'exemption fiscale sur le « rouge », le diesel agricole auquel ont accès les exploitantes et exploitants agricoles. En 2023, cette exemption représentait 1,7 milliard d'euros.



Panneau renversé depuis l'automne à Bozouls (Aveyron). © Photo Amélie Poinssot / Mediapart

De fait, une réduction de cette déduction a été votée dans le projet de loi de finances 2024, pour la faire disparaître progressivement d'ici à 2030. Conjuguée à la forte augmentation du prix du

carburant depuis l'invasion russe en Ukraine, cette perspective pourrait engendrer une augmentation des coûts de production sur les fermes. Mais elle a été assortie de diverses contreparties fiscales.

Il faut par ailleurs noter que le secteur agricole français bénéficie d'un très grand nombre d'allègements de charges fiscales et sociales, d'un montant équivalent à environ 4 milliards d'euros de manque à gagner pour les recettes publiques chaque année, et qu'il est en outre destinataire de 9 milliards d'euros annuels d'argent public, à travers les subventions de [la PAC](#). Les démarches administratives liées à ces subsides, qui se sont complexifiées au fil des années avec la multiplication des catégories d'aides, constituent aujourd'hui une dimension incontournable de l'exercice du métier agricole.

Secteur ultra-subsventionné, donc, l'agriculture hérite en réalité d'années d'incohérence : d'un côté ont été mises en place des aides pour accompagner la transition agroécologique, de l'autre, la majorité des subventions restent dans un logiciel productiviste où plus on a d'hectares, plus on touche de subsides, et ce, sans aucun engagement de réduire sa consommation de pesticides ni ses émissions de gaz à effet de serre.

Au milieu se tiennent la Macronie et la FNSEA, qui ne veulent surtout pas de contraintes, qui crient au risque de « décroissance » et fustigent l'« écologie punitive », et qui brandissent la souveraineté alimentaire pour s'affranchir de tout engagement sur l'amélioration des pratiques agricoles. À force de s'agripper au statu quo, les voilà qui se font déborder par plus à droite.

Le problème de fond, cependant, n'est pas tant celui des taxes et du Pacte vert que celui des revenus du – très inégalitaire – monde agricole. Car malgré les importantes aides publiques déjà sur la table, nombreux sont celles et ceux qui ne parviennent pas à s'en sortir et croulent sous les dettes.

Or dans une période de forte inflation sur les prix alimentaires, l'idée d'augmenter les prix agricoles n'est pas entendable si cela devait se répercuter sur le pouvoir d'achat du reste de la population. C'est donc tout un système, basé sur les importantes marges de la chaîne agroalimentaire, le surendettement de la population agricole, et l'inéquitable allocation des ressources publiques, qui est en question.

Mediapart, 27 mars 2023

[Arnaud Rousseau, un poids lourd de l'agrobusiness pour diriger la FNSEA](#)

C'est le candidat unique pour prendre la tête du premier syndicat agricole, dont le congrès s'ouvre ce mardi. Arnaud Rousseau, qui cumule des mandats dans de nombreuses sociétés, incarne le retour de l'agrobusiness aux manettes. Au programme : agenda pro-OGM, mégabassines, et statu quo sur les pesticides.

[Amélie Poinssot](#)

Trois jours de congrès, deux ministres et un changement de présidence. Ce mardi 28 mars, à Angers, le syndicat du patronat agricole va tourner la page des deux mandats de Christiane Lambert. En parallèle de la visite du ministre de l'agriculture Marc Fesneau et de son confrère à la transition écologique, Christophe Béchu, seront élus, au cours des trois jours de congrès de la FNSEA, les 69 nouveaux administrateurs et administratrices du syndicat. Lesquels procéderont à leur tour, le 13 avril prochain, à l'élection formelle du nouveau président.

Il n'y a aucun suspense. Le candidat unique, Arnaud Rousseau, accompagne déjà Christiane Lambert depuis des mois dans tous ses rendez-vous politiques. Au Salon de l'agriculture ils étaient inséparables, et c'est ensemble qu'ils ont négocié au début de l'année au ministère, rue de Varenne, l'indemnisation de la filière betterave soudainement privée des néonicotinoïdes, ces insecticides

tueurs d'abeilles plébiscités par le premier syndicat du monde agricole.

Aucun suspense mais une interrogation. Qui est Arnaud Rousseau ? Inconnu du grand public, cet exploitant agricole de la Seine-et-Marne est pourtant un poids lourd de l'agrobusiness français. Un homme qui a su se faire discret mais qui pourrait en réalité incarner un infléchissement à la tête du syndicat cogestionnaire de la politique agricole française. Après les six années de mandat de l'éleveuse de porcs du Maine-et-Loire, ce n'est pas seulement le retour d'un cultivateur aux manettes. C'est aussi le retour, en grand, de l'agrobusiness dans les couloirs de la Rue de Varenne.

Car Arnaud Rousseau n'est pas un simple agriculteur. Il est le patron d'un mastodonte de l'économie française : Avril-Sofiprotéol, le géant de ce que l'on appelle les oléagineux et protéagineux (colza, tournesol, soja et protéines végétales de type luzerne, féverole, pois...), fondé par le syndicat de la filière. Rien de moins que le 4^e groupe agroalimentaire français.

On trouve ses produits dans nos assiettes, dans les rations d'élevage, dans l'industrie cosmétique, à la pompe... Les huiles Lesieur, Isio 4, Puget, les œufs Matines, l'agrocarburant Diester : tout cela vient d'Avril-Sofiprotéol et de ses usines de transformation de colza, de tournesol et de soja.



Arnaud Rousseau au Salon de l'agriculture, le 1er mars 2023. © Photo Magali Cohen / Hans Lucas via AFP

Le groupe est immense. En plus de six usines en France, Avril-Sofiprotéol s'est progressivement implanté à l'international ces quinze dernières années. Il a racheté des sociétés et des terres au Sénégal, au Maroc, en Tunisie, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Europe centrale, en Roumanie, au Royaume-Uni... et au Brésil, où il a fait l'acquisition en 2016 du groupe de nutrition animale Salus. Au total, il est implanté dans dix-neuf pays. Il produit aussi des engrais chimiques et investit dans la recherche sur le génome.

C'est à la suite de la mort, début 2017, de Xavier Beulin, qui était lui-même président de la FNSEA, qu'Arnaud Rousseau est propulsé à la tête de ce groupe tentaculaire composé aujourd'hui de deux

entités distinctes : Avril pour la production industrielle, Sofiprotéol pour les investissements financiers.

La première a fait près de 6,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021 – un niveau qui la situe à quelques places à peine de Dassault dans le haut du panier des entreprises françaises ; Arnaud Rousseau préside la holding contrôlant l'entreprise, Avril Gestion. Il préside également le conseil d'administration de Sofiprotéol, qui a dégagé, en 2021, un résultat net de plus 20,7 millions d'euros.

Ces résultats mirobolants reposent sur un étrange montage d'origine. Quand il est fondé il y a quarante ans, l'établissement financier Sofiprotéol, conçu comme une banque de développement pour la filière colza, finance son activité grâce à un fonds alimenté par les agriculteurs. C'est la taxe dite « cotisation volontaire obligatoire » (CVO), prélevée directement sur les exploitations de colza. Autrement dit de l'argent public.

Ce système opaque qui sous-tend l'empire Avril-Sofiprotéol sera épinglé en 2002 par la Cour des comptes, laquelle dénoncera un dispositif « *à la légalité douteuse* » et une « *trésorerie surabondante* ». Il finira par être réformé, et aujourd'hui, c'est l'institut technique Terres Inovia – structure dévolue à la recherche et l'innovation pour la filière – qui perçoit la majorité de ces cotisations émanant des exploitations agricoles.

Tous les postes au sommet de la pyramide des « plantes jaunes »

Les mandats d'Arnaud Rousseau ne s'arrêtent pas à la tête de ce géant aux origines controversées. On retrouve l'exploitant agricole au conseil d'administration de Saipol, la filiale d'Avril qui produit les agrocarburants Diester, et à la tête de la Fédération française des producteurs d'oléagineux et protéagineux (FOP), c'est-à-dire l'organisme qui structure toute la filière de production de ces cultures. Bref, le futur homme fort de l'agriculture française cumule tous les postes au sommet de la pyramide des « plantes jaunes » (colza, tournesol) et des protéines végétales.

Contacté par Mediapart, Arnaud Rousseau indique ne pas souhaiter, à ce stade, se retirer de ses mandats liés à Avril-Sofiprotéol. Un changement pourrait en revanche intervenir à la direction de la FOP.

C'est un secteur de production qui a plutôt le vent en poupe. Le colza est la culture dont le cours a le plus monté depuis le déclenchement de la guerre russe en Ukraine, fin février 2022 : il a dépassé les 1 000 euros la tonne. Quant aux protéines végétales, elles font l'objet depuis deux ans d'une politique spécifique du ministère de l'agriculture, financée par le plan France Relance, qui y consacre plus de 120 millions d'euros.

Arnaud Rousseau a d'ailleurs les yeux rivés sur les marchés et sur les exportations françaises, notamment vers le pourtour méditerranéen, « *notre Hinterland le plus proche* », ainsi qu'il l'a souligné lors du [colloque](#) sur l'état de l'agriculture en 2023 organisé début février par l'Académie de l'agriculture. Le futur patron de la FNSEA n'y a parlé quasiment que de marchés et de prix, après s'être présenté comme « *un agriculteur engagé dans une vision économique* ». Pour lui, « *le périmètre européen ne suffit plus* ».

C'est probablement cette approche qui va le distinguer le plus de sa prédécesseuse Christiane Lambert, dont les deux mandats auront été marqués par une communication tous azimuts sur quantité de sujets, mais pas par des prises de position sur les échanges mondiaux ou les prix agricoles. Et c'est une vision qui risque de faire grincer des dents dans les filières d'élevage – celles qui souffrent le plus économiquement et attirent le moins de vocations aujourd'hui.

Dans ses interventions ces dernières semaines, Arnaud Rousseau ne s'est d'ailleurs guère exprimé en direction des éleveurs et éleveuses du pays. Faire avancer les nouvelles techniques d'OGM, freiner au maximum les restrictions d'usage de pesticides et rendre la culture de protéines végétales plus rémunératrice : telles sont ses priorités, qu'il a répétées au Salon de l'agriculture fin février.

L'homme fort des oléagineux, qui s'affiche également comme [un partisan des mégabassines](#), mise notamment sur le développement des NBT (pour « *New Breeding Techniques* », « nouvelles techniques de sélection »), ces nouveaux OGM actuellement interdits sur le sol européen, et combattus par le mouvement des Faucheurs volontaires. « *On a besoin que l'Europe, dans les nouvelles techniques de sélection, aille plus vite, qu'on ait un cadre pour produire plus de protéines en Europe* », a-t-il dit devant les vieux sages de l'Académie de l'agriculture.

Cette perspective permettrait, selon lui, de diminuer le recours à la chimie de synthèse, mais il n'est pas question de se passer complètement des produits phytosanitaires ni d'engager une transition agroécologique à grande échelle : lors de [la manifestation](#) organisée le 8 février à Paris par la FNSEA et le lobby betteravier en défense des néonicotinoïdes, Arnaud Rousseau s'était affiché clairement en faveur de ces insecticides [retirés par l'exécutif](#) sous l'effet de la justice européenne. « *Nous ne pouvons pas comprendre une interdiction sans solution, et une traduction par une décision de justice*, avait-il dit à la tribune, aux côtés de Christiane Lambert et d'autres représentants. *La primauté du politique doit prévaloir.* »

Pour Arnaud Rousseau, justice et autorités sanitaires doivent passer au second plan : une semaine après la manifestation parisienne, la fédération qu'il préside, la FOP, remontait au créneau pour répondre à l'interdiction, par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), de l'herbicide métachlore. Dans un communiqué cosigné avec les représentants des betteraviers et des céréaliers (la CGB et l'AGPB), la Fédération des oléagineux et protéagineux dénonçait « *un coup de semonce pour le secteur agricole* ». Dans un tweet qui laisse planer peu de doute sur la sincérité de ses préoccupations en matière de biodiversité, le syndicaliste s'interrogeait : « *Comment répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire si on dépossède l'agriculture française de ses capacités à produire ?* »

5,6 fois le montant moyen des subventions de la PAC

Le futur numéro 1 de la FNSEA, cependant, n'a pas trop d'inquiétude à avoir sur ses capacités de production. En Seine-et-Marne, il règne sur plusieurs centaines d'hectares. Sur le papier, il est à la tête de trois exploitations agricoles : la SCEA du Haut Pays, la SCEA Ferme Saint Laurent, la SCEA du Moulin à vent. Selon nos informations, les trois sont bénéficiaires des aides publiques de la PAC (politique agricole commune), à hauteur d'environ 170 000 euros chaque année. En 2021, le total de cette manne européenne s'est élevé précisément à 173 441 euros. C'est 5,6 fois le montant moyen que touche une exploitation agricole en France.

Particularité : les trois exploitations contrôlées par Arnaud Rousseau sont enregistrées comme « sociétés civiles d'exploitations agricoles » (SCEA), une forme juridique qui a tendance à se développer en agriculture, au détriment des traditionnels Gaec (groupements agricoles d'exploitation en commun). La raison ? Les SCEA permettent de multiplier les sociétaires, sans que ceux-ci soient nécessairement reliés à une activité agricole, tandis que les Gaec ont pour objet de mettre en commun le travail de plusieurs personnes, dans des conditions proches de celles d'une ferme familiale.

L'expansion de ces formes sociétaires est précisément ce qui permet l'accaparement des terres, ont dénoncé Les Amis de la Terre dans [un récent rapport](#). « *Les accapareurs de terres optent le plus souvent pour des sociétés à capital ouvert*, écrit l'ONG. *Des SCEA, qui ont beaucoup de latitude concernant la nature des associé-es : pas de nombre maximum, pas d'obligation d'exploiter la terre, les personnes morales peuvent être associées ; des GFA, qui regroupent des personnes physiques pour acheter des terres.* »

Avoir plusieurs sièges d'exploitation est aussi un moyen de contourner les seuils limitant la taille des fermes. C'est ainsi que, prises séparément, les trois SCEA d'Arnaud Rousseau – l'une correspondant à la ferme familiale d'origine, les deux autres à des acquisitions réalisées dans les environs – n'excèdent pas la superficie maximale autorisée en Île-de-France (137 hectares, multipliés par un coefficient en

fonction du type de culture et du nombre d'emplois sur la ferme). Pourtant, au total, selon nos calculs, l'ensemble des terres exploitées par les sociétés d'Arnaud Rousseau atteint environ 700 hectares – ce que confirme l'intéressé à Mediapart. La composition en plusieurs structures est liée au fait que son épouse, Perrine Benoist-Rousseau, est également agricultrice, nous indique-t-il.

Le futur homme fort de l'agriculture française se trouve enfin à la tête de cinq sociétés para-agricoles : une gestionnaire de terres, une fournisseuse de services, deux productrices d'énergie et une holding. On relève ainsi sous sa tutelle le groupement foncier agricole (GFA) de la Tour, l'entreprise de travaux agricoles (ETA) Rousseau, l'entreprise de méthanisation Biogaz du Multien, la société de production d'énergie photovoltaïque SCEA de la Ferme du Ru, et la société Spondeo – une holding qui apparaît comme gestionnaire ou associée des quatre SCEA de l'agriculteur.

Cette holding est détenue par Arnaud Rousseau et son épouse. On retrouve là une caractéristique pointée dans le rapport des Amis de la Terre : « *Souvent, une firme ou un agri-manager détient plusieurs sociétés et crée alors une holding, structure tentaculaire qui permet de gérer l'ensemble de ces sociétés.* » L'entrée d'une holding dans le capital des sociétés agricoles relève d'une stratégie d'optimisation fiscale : elle fait progresser la rémunération du capital, plutôt que celle du travail, et ce sont autant de cotisations sociales qui disparaissent des comptes de l'entreprise.

Rien d'illégal dans tout cela, précise Arnaud Rousseau à Mediapart. Reste que les exploitations du candidat à la présidence du syndicat patronal agricole s'inscrivent dans la tendance à l'agrandissement qui touche aujourd'hui de plein fouet l'agriculture française et rend l'accès au foncier [de plus en plus difficile](#). Il y a là comme une incongruité. Le futur mandat d'Arnaud Rousseau se place sous le signe de trois priorités, parmi lesquelles on note... le renouvellement des générations en agriculture.